



ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

MRC (CLD) DE LA HAUTE-GASPÉSIE



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2023-2024

EN DATE DU 15 MAI 2024

Préambule

En 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la création du réseau Accès entreprise Québec afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre dans le respect des spécificités régionales.

Dans le cadre de la mise sur pied de ce nouveau réseau, les MRC obtiennent un financement correspondant au montant nécessaire pour l'embauche d'au moins deux (2) ressources à temps plein. Ce financement doit être utilisé pour bonifier l'offre de services déjà existante sur le territoire de la MRC pour accompagner les entreprises. Le financement accordé à la MRC de La Haute-Gaspésie est de 900 000 \$ pour la période allant du 12 mars 2021 au 31 mars 2025.

Afin d'obtenir ce financement, les MRC devaient produire et soumettre un Plan d'intervention et d'affectation des ressources (ci-après « PIAR »), lequel devait être approuvé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (ci-après « MEI »). Le PIAR préparé par la MRC de La Haute-Gaspésie a été approuvé par le MEI le 13 septembre 2021. Bien que le suivi des actions mises en place par la MRC de La Haute-Gaspésie est consigné dans une version commentée du PIAR (voir la colonne « Réel »), certaines précisions et résultats méritent d'être communiqués.

Approbation du PIAR par le Comité avisur

- Le Comité avisur AEQ de La MRC Haute-Gaspésie a été formé au cours de l'automne 2021. En raison de la tenue élections municipales, de l'évolution de la composition du Comité avisur découlant du résultat des élections et des aléas découlant de la pandémie (COVID-19), le PIAR tel qu'approuvé par le MEI a été entériné par le Comité avisur le 17 février 2022.

Ressources humaines

- Entrée en fonction d'une première ressource temps plein (secteur touristique et environnemental) le 7 septembre 2021, il s'agit d'Alexis Devroede Languirand;

- La seconde ressource (secteur bioalimentaire) a été embauchée le 6 septembre 2022 et il s'agit de M. Yannick Ouellet.

Entreprises accompagnées

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Projets accompagnés (AEQ)	-	16	52	57
Prédémarrage			7	17
Démarrage			7	9
Croissance			18	20
Consolidation			18	6
Relève			2	5

Références

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Entreprises accompagnées (AEQ)	-	4		
Association touristique régionale (ATR)			3	6
Autres			4	2
Banque de développement du Canada (BDC)				
Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)			1	
Consultants privés			1	1
Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)				1
Développement économique Canada (DÉC)			4	7
Espaces régionaux d'accélération et de croissance (ERAC)				1
Exportation et développement Canada (EDC)				
Fonds de solidarité FTQ				
Fonds Écoleader			1	
Institutions financières				6
Investissement Québec (IQ)			3	2
La Ruche			3	4
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec			12	27
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec			1	2
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec				2
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCC)				
Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN)				
Mouvement québécois de la qualité (MQQ)				
Organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX)				

Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)				
Société de d'aide au développement de la collectivité (SADC)				4
TOTAL		4	33	65

Projets collectifs auxquels les ressources AEQ participent

Les ressources AEQ ont participé à 17 projets collectifs :

- Table des maraîchers de la Haute-Gaspésie
- Table des restaurateurs de la Haute-Gaspésie
- Table des pêches de la Haute-Gaspésie
- Cours sur le coût de revient pour les maraîchers
- Atelier avec le chef Louis-François Marcotte
- Route Bleue
- Impacts socioéconomiques découlant de la mise en place des mesures de protection du caribou montagnard de la Gaspésie
- Amélioration et expansion de la route verte
- Projet de valorisation des pales d'éoliennes dans la fabrication du béton
- Rencontre régionale de développement économique
- Comité régional de développement touristique
- Comité consultatif régional de la Réserve faunique des Chic-Chocs
- Comité de valorisation du textile du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie
- Plan régional de développement du territoire public
- Récréotourisme en territoire public
- Circonflexe
- Plan montagne

Initiatives auxquelles les ressources AEQ participent

La ressource AEQ a participé à 10 initiatives, soit :

- Développement d'un secteur de ski de montagne communautaire
- Développement d'un parcours de gravel bike et/ou de vélo de montagne électrique
- Offrir de services-conseils (comptabilité/fiscalité)
- Gestion des risques entourant la pratique d'activités de plein air dans l'arrière-pays
- Création de réseaux : intervenants du domaine du plein air
- Mise en œuvre de la Stratégie de développement du plein air non motorisé de la Haute-Gaspésie
- Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie
- Concertation : Sépaq (Parc national de la Gaspésie), Direction de la Faune de la GÎM (MELCCFP) et industrie du ski de montagne
- Promotion touristique : campagne publicitaire destinée à promouvoir le ski de printemps en Haute-Gaspésie
- Billetterie en ligne pour les sites de plein air accessibles (sans poste d'accueil)

Utilisation des sommes allouées

Suivi de l'avance de 100 00 \$	
Montant résiduel au 31 mars 2023	100 000 \$
Dépenses réalisées et payées au 31 mars 2023 (salaires et charges sociales)	0 \$
Honoraires	23 919 \$
Frais administratifs (max 5 % des dépenses admissibles réalisées jusqu'à un maximum de 5000\$ pour la durée de la convention)	1 196 \$
Montant résiduel au 31 mars 2024	100 000 \$
Suivi du versement annuel de 200 000 \$	
Dépenses réalisées et payées au 31 mars 2024 (salaires et charges sociales)	196 428 \$
Honoraires	0 \$
Frais administratifs (max 5 % des dépenses admissibles réalisées jusqu'à un maximum de 5000\$ pour la durée de la convention)	3 572 \$
Montant résiduel au 31 mars 2024	0 \$

Accessibilité des entreprises à des services comparables sur l'ensemble du territoire

- Toute entreprise de la Haute-Gaspésie a accès aux services de développement économique offerts par la MRC de La Haute-Gaspésie. Des actions visant à faire la promotion de ceux-ci sont réalisées, notamment grâce à des publicités dans les médias traditionnels, à des publications sur les réseaux sociaux, à la diffusion d'information sur des sites internet et par la participation des dirigeants et employés de l'organisation à des activités de formation et de réseautage. De plus l'embauche de deux ressources attirées aux dossiers en lien avec le développement récréotouristique non motorisé et la filière bioalimentaire facilite l'accès des entrepreneurs à un soutien adapté.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources	Réel
#1-Bonifier l'offre d'accompagnement destinée aux entreprises du territoire de la MRC (accompagnement sectoriel spécialisé)	1	7	1-Embauche d'une ressource pour le secteur touristique dont le déploiement de la stratégie du plein air non motorisé et le développement durable	Offre d'emploi incluant ces critères : Niveau universitaire Expériences en tourisme, gestion de projet, concertation, communications, environnement	1 juillet 2021	1 personne embauchée avant la fin du 3 ^e trimestre de l'année 2021	Temps non imparti aux ressources	Entrée en fonction le 7 septembre 2021
			2-Embauche d'une ressource pour le développement du secteur agroalimentaire	Offre d'emploi incluant ces critères : Niveau universitaire Expériences en agriculture, économie, administration, gestion de projet, transformation alimentaire	1 octobre 2021	1 personne embauchée avant la fin du 4 ^e trimestre de l'année 2021	Temps non imparti aux ressources	Entrée en fonction en septembre 2022
#2-Accompagnement des entreprises dans le déploiement de la stratégie du plein air non motorisé	2	1, 2, 3, 4	1-Concerter les acteurs du plein air non motorisé	Organiser des rencontres avec les 3 filières : ski, vélo, randonnée pédestre	31 mars 2023	Planifier et organiser 3 rencontres, rédaction de 3 comptes rendus, révision de la stratégie et mises à jour.	20 % du temps d'une ressource	Stratégie de développement du plein air non motorisé révisée et mise à jour. Ski : multiples rencontres et conversations téléphoniques avec la Coopérative représentant les acteurs de

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources	Réel
								<p>l'industrie (6 organisations) actifs dans la région afin d'identifier les besoins, enjeux et réalités du secteur. Discussions téléphoniques avec la majorité des organisations impliquées.</p> <p>Vélo de montagne : Rencontres avec les entreprises et coopératives actives sur le territoire.</p> <p>Randonnée pédestre : rencontres et échanges avec les intervenants impliqués.</p> <p>Organisation de deux rencontres réunissant les intervenants actifs dans le domaine du plein air en Haute-Gaspésie. Une troisième rencontre se tiendra au printemps 2023.</p>
			2-Accompagner les entreprises dans leurs projets	Accompagnement individuel des entreprises dans leur projet de développement	31 mars 2023	Accompagnement de 4 entreprises	25% du temps d'une ressource	Voir l' <i>Outil de suivi AEQ</i> pour les détails.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources	Réel
#3-Développement des entreprises du secteur agroalimentaire	2	1,2,3,4,5,6	1-Accompagner les entreprises dans leurs projets	1-Accompagnement individuel des entreprises avec leur projet de développement	31 mars 2023	Accompagnement de 3 entreprises	40% du temps d'une ressource	La ressource a été embauchée le 6 septembre 2022. 80 projets soutenus depuis son entrée en poste.
			2-Développement de la zone agricole	1-Réaliser des actions du PDZA	31 mars 2023	2 actions réalisées	20 % du temps d'une ressource	Capsules d'agriculteurs réalisées. Chaulage des terres. Rapport sur le portrait des maraîchers de la MRC.
				2-Renouvellement du PDZA	31 mars 2024	PDZA mis à jour	20 % du temps d'une ressource	Une demande de financement a été acceptée au MAPAQ-Proximité.
#4-Développement des entreprises	4	1,4,5,6	1-Référent les entreprises vers les ressources et les fonds appropriés 2-Référent les entreprises vers les services appropriés	1-Produire un outil de référencement vers les organismes et les fonds régionaux et nationaux 2-Référent les entreprises vers les services appropriés	31 mars 2023	a) Plan ou outil de référencement b)15 entreprises référées annuellement	20 % du temps d'une ressource	a) En présence d'outils de référencement préexistant, cette action a été abandonnée. b) Voir l' <i>Outil de suivi AEQ</i> pour les détails.
#5-Développement durable	1,2	1,2,4	1-Améliorer la performance environnementale des entreprises	1-Réaliser des diagnostics des émissions de carbone	31 mars 2022	a) 10 entreprises rencontrées b) 2 à 4 entreprises participantes	20 % du temps d'une ressource	Cette action n'a pas été et ne sera pas mise en place. La ressource consacrera plutôt le temps imparti à cette action à l'accompagnement d'entreprises et au référencement.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources	Réel
				2-Créer des synergies entre les entreprises afin de valoriser les sous-produits	31 mars 2024	a) 20 entreprises rencontrées b) 2 à 5 entreprises participantes	30 % du temps d'une ressource	93 organisations sollicitées (entreprises, OBNL, coopératives, entreprises d'économie sociale, institution d'enseignement, municipalités). 4 organisations locales rencontrées. 1 synergie impliquant 3 organisations mise en place. Les tâches de la ressource à titre d' « agent d'économie circulaire » ont prises fin le 31 décembre 2022. La ressource consacrera plutôt le temps imparti à cette action à l'accompagnement d'entreprises et au référencement.
#6-Développement des compétences	1	7	Ressources compétentes	1-Participer aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires	31 mars 2023	a) Participation à deux activités de l'APDEQ	5 % du temps d'une ressource	Participation à la majorité des formations AEQ disponibles. Les deux conseillers sont

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources	Réel
								certifiés conseiller en innovation.